

Commune du Chenit



Complexe scolaire sur le site « Chez le Maître » Le Chenit

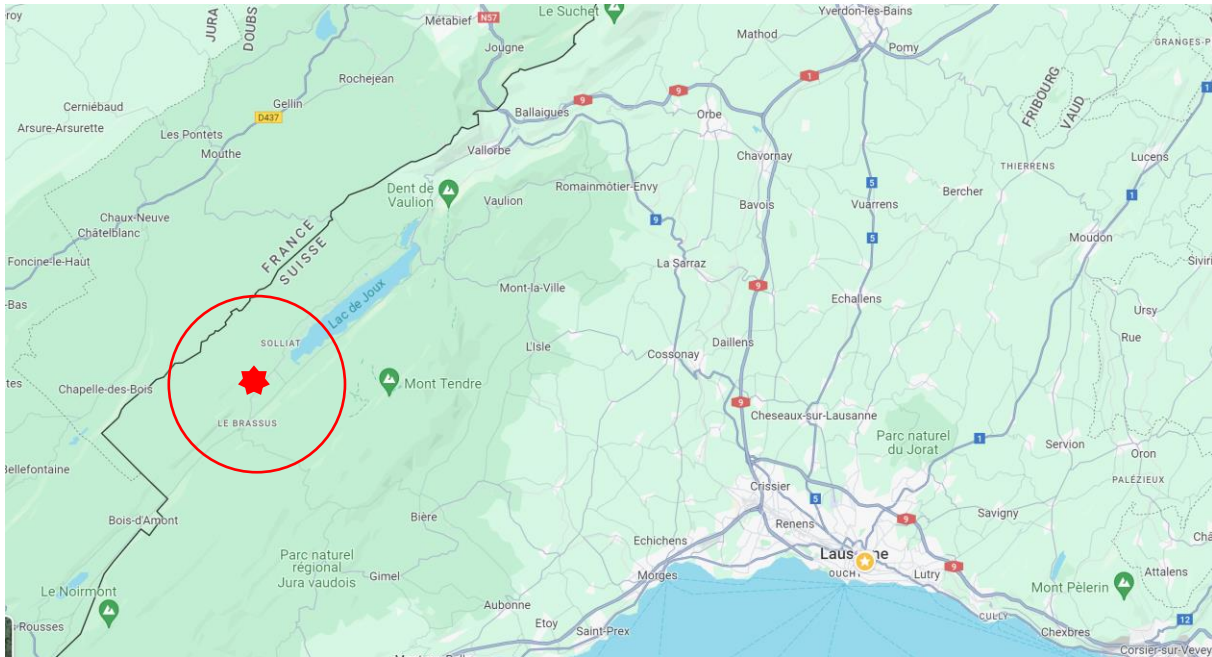
Cadre du mandat

Procédure sélective, pour un Mandat d'Etude Parallèle (MEP) à un degré

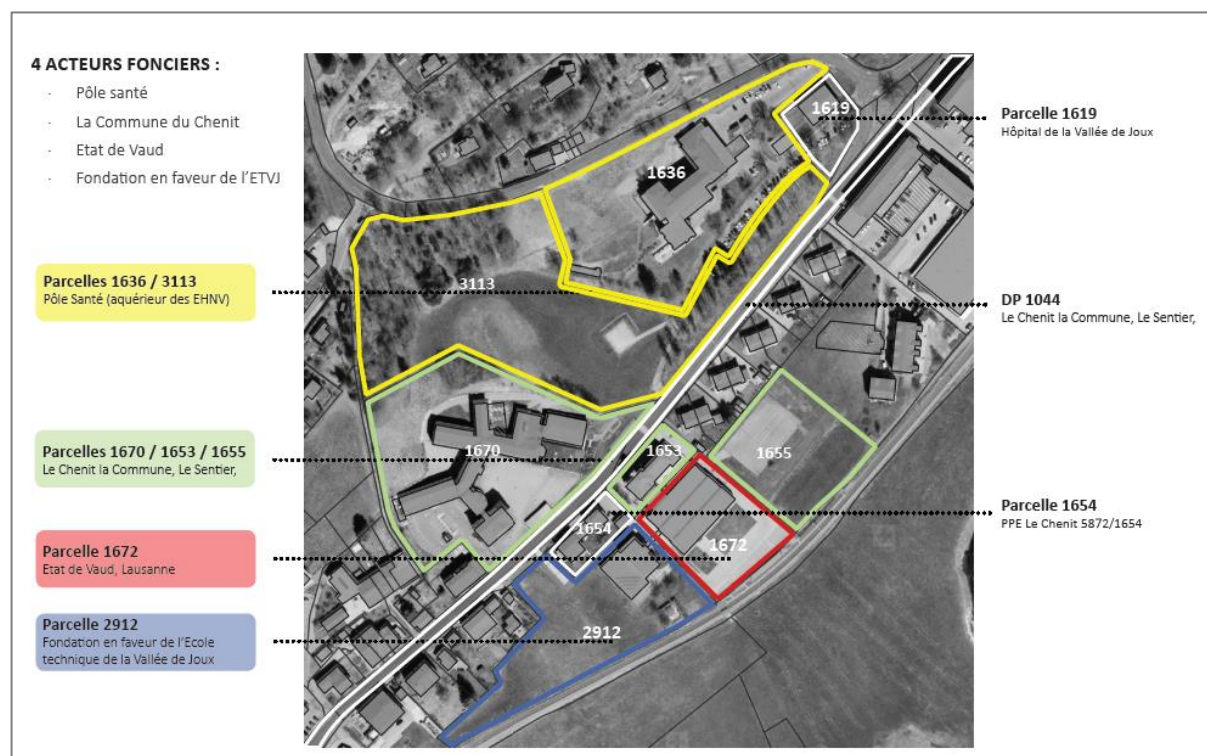
1^{er} tour - procédure sélective

Site :

Le lieu-dit « Chez-le-Maître » est situé à la Vallée de Joux entre Le Chenit et Le Brassus à la Rue des Ecoles.



Vue aérienne du site



Parcelles et acteurs fonciers

Contexte :

Avec la croissance démographique actuelle de la Vallée de Joux, quatre projets majeurs se développent sur le Site de « Chez-le-Maître » dans la commune du Chenit :

- Un nouveau complexe scolaire et sportif constitué d'une salle de sport triple, de 16 salles de classes et de locaux annexes complète les bâtiments existants de l'Ecole Primaire et Secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ) (étape 1)
- L'extension du Pôle Santé de la Vallée de Joux (PSVJ) comprenant un hôpital et un EMS (72 lits)
- L'agrandissement de l'Ecole Technique de la Vallée de Joux (ETVJ) pour permettre l'accueil d'élèves supplémentaires et de nouvelles filières de formation.
- Un projet de modération du trafic et de mutualisation du stationnement

Le présent mandat porte exclusivement sur la conception et réalisation du nouveau complexe scolaire et sportif de l'EPSVJ (étape 1). Ce projet sera situé sur les parcelles 1670 et 3113.

L'agrandissement de l'EPSVJ permettra à terme de regrouper l'ensemble des élèves (classes HARMOS 1 à 11) de la Vallée de Joux, aujourd'hui répartis dans 7 établissements différents, sur le même site.

Ce regroupement permettra : une planification rationnelle des transports en commun, une diminution des temps de trajets pour les enfants (entre l'école et la salle de sport, l'école et la cantine ou l'école et le parascolaire), de centraliser les besoins programmatiques en créant une infrastructure sportive (salle triple OFSPO et locaux annexes) pour tous les élèves de l'EPSVJ et ETVJ.

Le développement de l'EPSVJ est prévu en deux étapes.

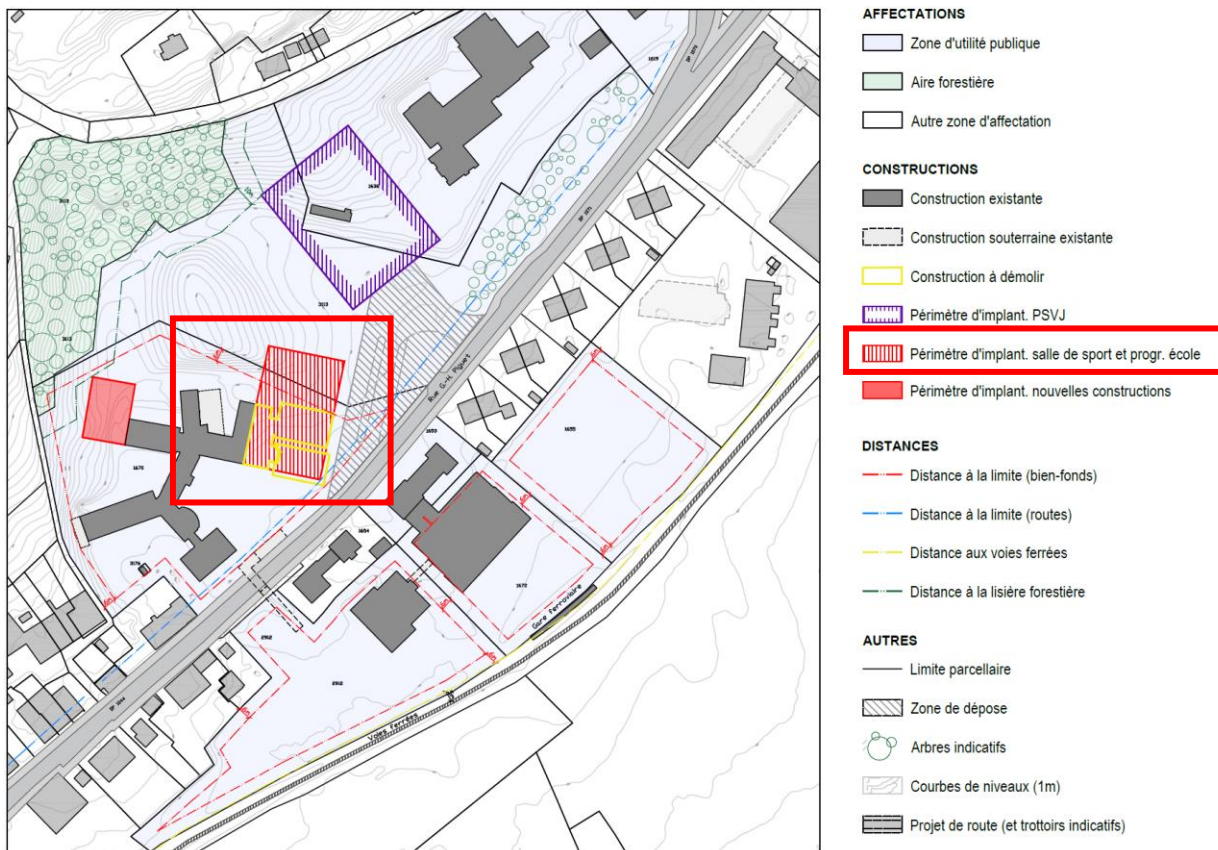
- La première porte sur la création d'un complexe scolaire et sportif **et fait l'objet de ce MEP.**
- La seconde comprendra une nouvelle aile de bâtiment avec des salles de classes (HARMOS 1-4) et des locaux annexes dont des salles pour l'accueil parascolaire des enfants. Elle sera développée ultérieurement.

Le nouveau complexe scolaire et sportif contient le programme intentionnel suivant :

- Pour la partie sport :
 - o Une salle triple OFSPO de 28x49m et 9m de haut
 - o Un dojo de 11x11m
 - o Une fosse de gymnastique agrès de 220 m²
 - o Une salle d'escalade (blocs et modules de proprioception) de 250 m²
 - o Des locaux annexes (vestiaires, douches, WC, local engins...)
- Pour la partie école :
 - o 16 salles de classe
 - o Des salles complémentaires (ACT, ACM, dégagement, ...)
 - o Des locaux administratifs (2 salles des maîtres, reprographie et économat)
 - o Des locaux annexes (WC, local nettoyage, ...)

Périmètre du projet :

Le périmètre du MEP, est délimité au nord par les parcelles du site de Pôle Santé (1636 et 3113), et à l'est par l'emplacement réservé à la requalification de la route et à la desserte des bus. Un plan de périmètre plus détaillé sera transmis dans le cadre du second tour du MEP.



Planification :

Le développement du projet admet un calendrier avec un rythme soutenu jusqu'à la rentrée des classes prévue à l'été 2028.

Ce calendrier est exigeant et court. Les candidats qui participent au MEP s'engagent à le respecter. Ils devront avoir des ressources internes (ETP et temps à disposition) suffisantes pour le respecter.

La réalisation du projet (chantier) est prévue pendant ~2 ans (de la rentrée 2026 à la rentrée 2028) et devra avoir un impact minimum sur l'exploitation de l'école.

Jalons principaux de la planification intentionnelle :

- MEP – 1 ^{er} tour, procédure sélective	Juin - Juillet	2024
- MEP – 2 ^{ème} tour	Août – Décembre	2024
- Adjudication	Janvier	2025
- Attribution du crédit de construction	Mars	2025
- Dépôt de la demande d'autorisation	Octobre	2025
- Ouverture du chantier	Juillet	2026
- Fin du chantier	Août	2028

Enjeux environnementaux et développement durable :

Le projet devra être réfléchi en tenant compte des enjeux environnementaux contemporains. Ceci qui implique notamment une collaboration privilégiée avec des entreprises locales et un choix de matériaux durables.

Cadre financier :

La réalisation du complexe scolaire et sportif sur le site « Chez-le-Maître » faisant l'objet du présent MEP est estimée, pour les CFC 1 à 9, à 22 à 26 millions CHF TTC.